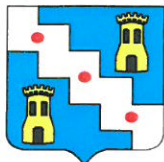


MAIRIE DE CHEVINAY



CHEVINAY
69210

Mairie de CHEVINAY

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL Délibération n° 3 – Séance du 14 avril 2026

L'an deux mil vingt-six, le quatorze avril
le Conseil Municipal de la Commune de CHEVINAY, dûment convoqué
s'est réuni en session ordinaire à la Mairie,
sous la présidence de Monsieur Christian DERBOUL, Maire

Présents : Françoise LEMERLE, Louis PASCUAL, Liliane DENIS, Hervé MOISSONNIER, David LECOANET, Sandrine THOMAS, Chrystel ANTOINE, Paul CALVET, Johann RONY, Caroline GIMENEZ, Iléna PONS.

Absent excusé : Frédéric PAULOIS pouvoir donné à Christian DERBOUL, Virginie LAMONTAGNE pouvoir donné à Françoise LEMERLE, Cédric JOLY.

Date de convocation : 9 avril 2026

OBJET : Élection des délégués auprès de la Commission Appel d'Offres

Vu les dispositions des articles L. 1414-2 et L. 1411-5 du code général des collectivités territoriales, prévoyant que la Commission d'Appel d'Offres d'une commune de moins de 3 500 habitants doit comporter, en plus du Maire, président de droit, trois membres titulaires et trois membres suppléants élus au sein du Conseil Municipal à la représentation proportionnelle au plus fort reste,

Le Conseil Municipal décide de procéder, au scrutin de liste à la représentation proportionnelle au plus fort reste, à l'élection des membres devant composer la Commission d'Appel d'Offres à caractère permanent.

L'élection s'est déroulée à bulletins secrets.

Le dépouillement du vote a donné les résultats ci-après :

Tous les délégués ont été élus au 1^{er} tour, à l'unanimité.

Délégués titulaires	Délégués suppléants
Chrystel ANTOINE	Hervé MOISSONNIER
Paul CALVET	Louis PASCUAL
Frédéric PAULOIS	Françoise LEMERLE

Ainsi fait et délibéré, les jours, mois et ans susdits.

Délibération adoptée à l'unanimité

Le Maire,
Christian DERBOUL



Certifiée exécutoire par dépôt en Préfecture